



Loi sur la police du commerce du 8 février 2007
Ordonnance concernant la loi sur la police du commerce du 16 août 2007

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN SALON DE JEUX OU UNE INSTALLATION SIMILAIRE

(à déposer au minimum 60 jours avant la mise en exploitation, la reprise ou la modification d'un salon de jeux)

Requérant de l'autorisation d'exploiter

Nom - Prénom(s)

Date de naissance

Adresse privée

Employeur éventuel

Raison sociale

Adresse complète

.....

Enseigne de l'établissement

Nom

.....

Adresse complète

.....

Commune du lieu de situation

.....

Appareils de jeux mis en exploitation

Nombre total d'appareils

Indication exacte comprenant :

Type de chaque appareil

.....

.....

.....

Nombre exact par catégorie d'appareil

.....



Loi sur la police du commerce du 8 février 2007
 Ordonnance concernant la loi sur la police du commerce du 16 août 2007

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN SALON DE JEUX OU UNE INSTALLATION SIMILAIRE

(à déposer au minimum 60 jours avant la mise en exploitation, la reprise ou la modification d'un salon de jeux)

Propriétaire de chaque appareil (avec adresse complète)

.....

Heures d'ouverture et de fermeture sollicitées

.....

Début de l'activité

¹Le service de mets et de boissons dans un salon de jeux ou une installation similaire est interdit.

²Seule l'exploitation de distributeurs de nourriture et de boissons sans alcool est autorisée.

Lieu et date:..... Signature du requérant:.....

Annexes à la demande

- Extrait du casier judiciaire du requérant de l'autorisation délivré dans le mois précédant le dépôt de la demande
- Extrait du registre du commerce délivré dans les trois mois précédant le dépôt de la demande si le requérant est inscrit au registre du commerce ou s'il travaille pour une société ayant l'obligation d'être inscrite au registre du commerce
- Plan et descriptif des locaux



Loi sur la police du commerce du 8 février 2007
 Ordonnance concernant la loi sur la police du commerce du 16 août 2007

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN SALON DE JEUX OU UNE INSTALLATION SIMILAIRE

(à déposer au minimum 60 jours avant la mise en exploitation, la reprise ou la modification d'un salon de jeux)

Préavis de la commune du lieu de situation

	oui	non
Le dossier présenté est conforme aux exigences légales communales et cantonales (droit des constructions, sécurité etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La commune préavise favorablement la présente demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques éventuelles:

.....

.....

.....

.....

.....

Lieu et date:

Sceau et signature de l'autorité communale:

.....